Envoyé en préfecture le 30/04/2024

Reçu en préfecture le 30/04/2024

Publié le 30/04/2024



ID: 037-213701667-20240426-DEL_2024_30-DE

République Française

DEPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE

CANTON D'AMBOISE

MAIRIE DE

NEUILLÉ LE LIERRE 37380

TEL: 02 47 52 95 17

Convocation: 20 avril 2024

SESSION ORDINAIRE

Nombre de Conseillers Municipaux

En exercice: 11

Présents: 9

Votants: 9

Pouvoirs: 1

N° DEL-2024-30

Extrait du Registre des Délibérations Commune de Neuillé le Lierre

Séance du 26 Avril 2024

L'an deux mil vingt-quatre le vingt-six avril à 20 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie de Neuillé le Lierre, sous la présidence de Madame Blandine BENOIST, Maire.

Présents :

Mesdames Blandine BENOIST, Corinne DUMONT, Natacha MOUGEOLLE.

Messieurs Laurent DUCARD, Dominique NOURRY, Loïc PELÉ, Philippe PONTILLON, Danis SIX, Richard THIBAULT.

Absents excusés :

Cécile BERLAND, Vanessa TESSIER.

Pouvoir :

Madame Cécile BERLAND donne pourvoir à Madame Natacha MOUGEOLLE.

Secrétaire de séance : Corinne DUMONT

CONVENTION DE STAGE

Madame le Maire expose à l'ensemble du Conseil Municipal que l'accueil de loisirs sans hébergement accueillera Monsieur Tom TESSIER-BARDOUL, élève en 1^{ère} AEPA pour la préparation d'un BAC PRO Animation Enfance et Personnes Agées au lycée François Clouet du 13 mai au 7 juin 2024.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- d'autoriser Madame le Maire à signer la convention de stage

Fait à Neuillé le Lierre, le 26 avril 2024 Le Maire, Blandine BENOIST.